

## HORAIRES

### Multi-accueil « Au Confluent des Bambins »

Permanences téléphoniques  
et accueils sur rendez-vous:

Lundi de 13h30 à 18h30  
Vendredi de 13h15 à 16h15

Ateliers réservés aux  
assistantes maternelles  
(sur réservation)

Mercredi et vendredi de 9h à 11h

### Multi-accueil « La Maison des Parents »

Permanences téléphoniques  
et accueils sur rendez-vous :

Mardi de 13h15 à 18h30  
Jeudi de 13h15 à 16h15

Ateliers réservés aux  
assistantes maternelles  
(sur réservation)

Mardi de 9h à 11h

## CONTACTS

Stéphanie PARAT, l'animatrice du R.A.M.  
vous accueille à ces deux adresses :

### Multi-accueil « Au Confluent des Bambins »

19 rue Pierre Corneille  
77130 Montereau-fault-Yonne

Tél. : 01.60.74.74.22

Email :

[ram.confluent.bambins@orange.fr](mailto:ram.confluent.bambins@orange.fr)

### Multi-accueil « La Maison des Parents »

6 rue Jules Ferry  
77130 Montereau-fault-Yonne

Tél. : 01.64.70.04.48

Email :

[ram.confluent.bambins@orange.fr](mailto:ram.confluent.bambins@orange.fr)

# R.A.M.

## « La p'tite Récré »

## Relais Assistantes Maternelles

# R.A.M.

## « La p'tite récré »

Le **RAM** (Relais assistant(e)s maternel(l)es) est un service municipal **gratuit** dont l'objectif est d'**informer** et **accompagner**

- les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s,
- les gardes d'enfants à domicile,
- les candidats à l'agrément,
- les parents employeurs et les enfants.

**Vous êtes parents et futurs parents employeurs d'une assistant(e) maternel(le) de Montereau :**

### **Le R.A.M. vous propose :**

- Des informations sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants de la commune et de l'aide pour trouver celui qui sera le plus adapté à votre situation.
- La liste des assistantes maternelles agréées de Montereau ainsi que celles qui sont disponibles.
- De l'aide et un accompagnement sur les démarches en tant qu'employeur (comment trouver et employer un(e) assistant(e) maternel(le), établir un contrat de travail, déclaration Pajemploi...).
- Des informations sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre.
- Une écoute et un soutien dans les différents moments de la parentalité (sommeil, propreté...).

**Vous êtes assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou souhaitez le devenir :**

### **Le R.A.M. vous propose :**

- Des rencontres et échanges avec d'autres assistantes maternelles.
- Des ateliers pour les enfants (conte, gommettes, motricité, peinture...), pour leur permettre d'appréhender en douceur la vie en collectivité, de rencontrer d'autres enfants et adultes, sous la responsabilité des assistant(e)s maternel(le)s.
- Des informations actualisées sur les démarches pour l'agrément, le statut, la profession, les droits et les obligations (contrat de travail, statut professionnel...).
- Un soutien et des conseils dans les relations avec les enfants et les parents employeurs (alimentation, conflit ...).
- Des réunions et formations à thèmes, des ouvrages spécialisés.

